SANTÉ

Agir pour la santé des habitants du territoire



Face à l'enjeu de démographie médicale sur notre territoire, la santé est une priorité pour la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée dont les 2 leviers d'actions sont la prévention et l'attractivité médicale.

Développer l'attractivité pour les professionnels de santé

Pour être toujours plus attractif et s'adapter aux pratiques de demain, le Pays de Fontenay-Vendée poursuit sa stratégie de développement avec l'achèvement de l'extension de la Maison de santé des Moulins Liot située dans le quartier prioritaire de Fontenay-le-Comte ainsi que la création du Village Santé Simone Veil, localisé à proximité du Pôle Santé Sud Vendée. La prochaine étape est l'harmonisation, l'attractivité et le maillage en santé sur le territoire communautaire.

Prévenir, c'est essentiel

80 % de notre état de santé est lié à notre environnement physique et social, à nos habitudes et nos conditions de vie. Ce sont sur ces facteurs qu'il est important d'agir pour améliorer la santé d'une population et donc des individus.

C'est pourquoi, le Contrat local de Santé (CLS) en partenariat avec les communes, les acteurs de santé et les partenaires locaux met en œuvre des actions concrètes afin que chaque habitant puisse prendre sa santé en main et ainsi l'améliorer.

Sur 2027, le CLS prévoit un temps fort autour du bien vieillir. Alors rendez-vous le 11 mai 2027, à l'Espace René Cassin à Fontenay-le-Comte, de 9 h à 17 h. Des espaces dédiés seront proposés : ateliers de dépistage et de prévention, informations sous forme de stands avec des thématiques comme l'accès aux droits et l'accompagnement, l'autonomie et le bien vieillir, la santé et la prévention ainsi que le lien social et la vie locale. Un espace de convivialité sera également présent.

Des actions sur la santé environnementale ainsi que sur la santé mentale devraient également être mises en place car être mieux informé, c'est pouvoir mieux choisir pour soi.

Grâce à son action, le Contrat local de Santé permet de favoriser la prévention, d'améliorer l'accès aux soins et de renforcer le bien-être de tous les habitants du territoire.

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE (EIM)

Ouverte en priorité aux habitants des 25 communes membres du Pays de Fontenay-Vendée, l'École propose des pratiques variées, tant individuelles que collectives pour tous les âges.
Il n'est pas trop tard pour vous inscrire !

En 2026, l'EIM se tourne vers les ados avec le Teen Lab :
- Teen Guitar Lab : un atelier hebdomadaire pour découvrir ou approfondir sa pratique de la guitare électrique. Le jeudi de 18 h à 19 h.
- Teen Groove Lab : créer sa musique, jouer en groupe, tester ses idées et faire vivre les sons d'aujourd'hui. Le lundi soir.
- **Teen Beat Lab :** plonge dans le beatmaking : logiciels, sons actuels et création de prods comme en studio. Le lundi de 18 h 30 à 19 h 30.
- **Studio d'enregistrement** : dès 2027, entrer en studio, enregistrer ses idées, affiner ses morceaux et les transformer en vraies maquettes.

L'École intercommunale de musique, ce sont aussi des rencontres tout au long de l'année, des événements gratuits sur l'ensemble du territoire :

- Exposition *Jazz liberté*, du 9 au 13 novembre 2026 au 34, dans l'école de musique, une exposition préparée par les élèves du lycée Rabelais.
- Le 11 novembre 2026, à 15 h, au Théâtre municipal, venez découvrir le conte musical de *Novecento le pianiste.*
- Le 20 novembre 2026, à 20 h, à Sérigné, *Escales musicales*, l'EIM invite l'harmonie de Fontenay-le-Comte pour un voyage dans les musiques du monde
- Le 21 novembre 2026 à la salle Jean Jaurès de Fontenay-le-Comte « Gens d'ici, gens d'ailleurs », une journée en partenariat avec Amisuv.
- Le 28 novembre 2026 à Velluire « Les cordes s'emmêlent ». Une soirée avec les classes de cordes et invités.
- Les 5 et 6 décembre 2026, un week-end pour chanter avec « Les Goules Poly », inscrivez-vous dans cette chorale éphémère et préparez le concert du samedi 12 décembre 2026 à Petosse avec les artistes !
- Le 9 janvier 2027, à 20 h, à l'Espace culturel René Cassin : musiciens, chanteurs de l'EIM, l'Orchestre à Vent des Moulins et des enfants d'écoles primaires du territoire et du collège Tiraqueau donnent un spectacle dans lequel le public sera transporté dans de nombreux films…
- Le 19 janvier 2027, le ciné concert « Emile & Winsor » : musique live sur des vieux dessins animés de 1908.
- Le 3 février à 19 h, au Théâtre municipal de Fontenay-le-Comte, venez écouter les élèves de l'EIM pour un moment de musique et de partage.
- Le 6 février à l'EIM, rencontres des classes de clarinettes de Vendée Sèvre Autise, de Niort et de Fontenay-le-Comte.
- Du 9 mars au 9 avril, conférences, concerts, expositions, ateliers de pratique, …. L'EIM vous emmène sur le thème du métissage.
- Les 25 et 26 mai, un ciné-concert autour de 9 courts-métrages. Une projection au théâtre municipal et une autre à Saint-Cyr-des-Gâts.
- Du 1er au 30 juin, venez explorer les sons avec une exposition interactive à l'EIM.
- Au mois de juin, « La P'tite tournée » : l'EIM se déplace dans les communes du territoire pour animer, par la fanfare de rue ou la batucada les évènements locaux.

N’hésitez pas à venir encourager les élèves ou partager un moment convivial autour de la musique, **il y a forcément une proposition près de chez vous...**

Le 34 - École intercommunale de musique - 34 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte
Contactez-nous au 02 51 53 41 64 / eim @fontenayvendee.fr
Programme détaillé sur fontenayvendee.fr

PATRIMOINE

Le Pays de Fontenay-Vendée prépare sa candidature au label Pays d’art et d’histoire

> Mieux connaître, valoriser et transmettre les richesses patrimoniales de nos 25 communes

Le Pays de Fontenay-Vendée poursuit sa démarche de candidature au label Pays d’art et d’histoire, attribué par le ministère de la Culture. Engagée en février 2025, cette démarche vise à construire un projet commun de connaissance, de valorisation et de transmission du patrimoine à l’échelle des 25 communes du territoire.

Après une première phase de diagnostic patrimonial engagée en 2025, une nouvelle étape s’ouvre avec la réalisation d’une étude confiée à Grahal Conseil, cabinet spécialisé dans la valorisation du patrimoine et l’accompagnement des territoires. Ce travail permettra d’approfondir la connaissance des richesses patrimoniales locales, d'identifier les grandes thématiques qui caractérisent le territoire et de définir les orientations d’un futur programme d’actions.

> Des patrimoines riches et diversifiés à découvrir

Le Pays de Fontenay-Vendée possède des patrimoines qui témoignent de la diversité de ses paysages, de son histoire et des activités humaines qui ont façonné le territoire au fil des siècles. Patrimoine architectural et monumental, sites archéologiques, paysages naturels, patrimoine industriel, traditions, mémoire locale et savoir-faire constituent autant de richesses à étudier et à transmettre.

L’étude permettra de mieux comprendre ces héritages, leurs spécificités et les liens qui unissent les communes. Elle contribuera également à mettre en lumière les relations entre patrimoine, architecture, urbanisme, environnement et cadre de vie, afin d’inscrire cette démarche dans les enjeux actuels et futurs du territoire.

> Une étude menée collectivement avec Grahal Conseil

Tout au long de la mission, Grahal Conseil travaillera en lien avec la Communauté de communes, les communes, les élus, les services et les acteurs locaux. Les échanges permettront de recueillir les connaissances existantes, de faire émerger de nouvelles pistes de réflexion et de partager une vision commune du patrimoine du Pays de Fontenay-Vendée.

Cette démarche s’appuiera également sur un reportage photographique et vidéo, destiné à illustrer la diversité des patrimoines du territoire et à porter un regard renouvelé sur ses paysages, ses sites et ses lieux de vie. Ces images contribueront à documenter les richesses locales et à accompagner la valorisation du projet.

> Les habitants invités à participer

Parce que le patrimoine est aussi une histoire vécue et partagée, la démarche accorde une place importante à la parole des habitants. Un questionnaire destiné à la population permet de recueillir leurs perceptions du patrimoine, leurs lieux préférés, leurs connaissances et leurs attentes en matière de découverte et de valorisation.

Les réponses contribueront à enrichir la réflexion et à mieux prendre en compte les liens que les habitants entretiennent avec leur territoire. Chacun est ainsi invité à participer à cette démarche collective et à contribuer à la construction d'un projet qui concerne l'ensemble des 25 communes.

Participez à cette enquête en scannant le QR code >

Le patrimoine, un levier pour l'avenir du territoire

Au-delà de la reconnaissance patrimoniale, la candidature au label Pays d'art et d'histoire porte une ambition plus large : faire du patrimoine un levier d'attractivité, de sensibilisation et de développement local. Le projet a vocation à renforcer les liens entre les communes, à favoriser les coopérations entre les acteurs et à développer des actions adaptées à tous les publics, notamment les habitants, les jeunes et les visiteurs.

Le Pays d'art et d'histoire, c'est une démarche collective pour mieux connaître notre histoire, valoriser nos richesses et transmettre aux générations futures l'identité de notre territoire.

PISCINES

Centre aquatique Océanide : à chacun son activité !

Situé à Fontenay-le-Comte, le centre aquatique Océanide accueille petits et grands toute l'année. Bassin sportif, espace ludique avec toboggan, pataugeoire et espace bien-être avec sauna, hammam et spa : chacun peut profiter des plaisirs de l'eau et de la détente.

De nombreuses activités sont proposées : aquagym, aquabike, cours de natation pour enfants et adultes, bébés nageurs (de 6 mois à 4 ans) et séances d'aquaphobie.

Tarifs d'entrée : 5,10 € pour les adultes, 3,80 € pour les enfants de 3 à 15 ans et gratuit pour les moins de 3 ans. Cartes de 10, 20 ou 30 entrées disponibles.

Horaires, programme des activités et réservations : auprès de l'accueil du centre aquatique, rue du Gaingalet à Fontenay-le-Comte, au 02 51 00 05 21 ou par mail à oceanide@fontenayvendee.fr.

> Soirée Zen, le vendredi 5 février 2027, en soirée
> Animations enfants, le mercredi 24 février de 15 h 30 à 17 h 30
> Animations enfants, le mercredi 3 mars 2027 de 15 h 30 à 17 h 30

LECTURE PUBLIQUE

Les bibliothèques à portée de main grâce à l'application mobile « Ma Bibli »



Pour le premier anniversaire du réseau, que vous soyez inscrits ou non, emportez vos bibliothèques partout, tout le temps.

Retrouvez désormais toutes les fonctionnalités du site internet du réseau sur l'application mobile : Ma Bibli.

En quelques clics, découvrez toutes les richesses des fonds proposés par les bibliothèques du réseau :

> Consultez le catalogue, l'agenda des animations, les horaires d'ouverture et coordonnées des bibliothèques ;
Et en vous connectant à votre compte :

> Prenez connaissance des messages, de l'historique de vos prêts... ;
> Réservez des documents ;
> Prolongez vos prêts ;
> Partagez votre avis à travers des notes et des commentaires ;
> Scannez le code-barre des documents qui vous intéressent dans une librairie et vous saurez s'ils existent dans une bibliothèque du réseau.

Ma Bibli est disponible gratuitement sur Android et iOS.

NUMÉRIQUE

France Services

Besoin d'aides dans vos démarches administratives en ligne ? France Services vous accompagne gratuitement dans vos démarches du quotidien : impôts, assurance maladie, retraites, titres sécurisés, justice,…



Les agents France Services vous accueillent à Fontenay-le-Comte, Foussais-Payré, L'Orbrie, Pouillé, Les Velluire-sur-Vendée et Auchay-sur-Vendée.

France Services Fontenay-le-Comte 02 51 36 61 97 / fontenay-le-comte@france-services.gouv.fr
France Services Auchay-sur-Vendée / L'Orbrie / Pouillé / Foussais-Payré / Les Velluire-sur-Vendée 06 41 98 07 091 / pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr
Horaires et informations pratiques sur www.fontenayvendee.fr - Rubrique Vie quotidienne / numérique

Conseillers numériques



Les Conseillers numériques du territoire du Pays de Fontenay-Vendée sont à votre disposition pour vous aider à devenir autonome avec l'outil numérique. Apprenez à utiliser le numérique dans votre quotidien : utilisation de l'ordinateur / smartphone, navigation sur internet, utilisation de la boîte mail, communication avec vos proches, protection de vos appareils et de vos données, … Ils peuvent vous accueillir sur rendez-vous individuels ou pendant un atelier collectif.

N'hésitez pas à contacter nos deux conseillers numériques Nadia Abayez, conseillère numérique à l'Oddas au 07 84 82 86 64 / nadia.a@oddas.fr ; Teddy Prineau, conseiller numérique à la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée au 02 51 50 31 75 / conseillernumerique@fontenayvendee.fr

ACCUEILS DE LOISIRS

Inscriptions 2027 !

Comme chaque nouvelle année, il est demandé aux familles de renouveler le dossier d'inscription en ligne afin de pouvoir réserver des places au sein de l'accueil de loisirs.
Toutes les informations relatives au fonctionnement, à l'organisation, aux dispositions de sécurité ou aux tarifs se trouvent dans les règlements intérieurs de chaque accueil de loisirs. Ceux-ci sont disponibles auprès des accueils de loisirs ou en téléchargement sur le site internet de la Communauté de communes.
Pour rappel, chaque famille peut inscrire son enfant au sein de l'accueil de loisirs de son choix.
Informations et renseignements des 9 accueils de loisirs sur www.fontenayvendee.fr dans la page « Accueil de loisirs » ou directement auprès des équipes d'animation.
À noter : Le calendrier des ouvertures du portail famille pour chacune des périodes est accessible sur www.fontenayvendee.fr / Renseignements au 02 51 50 31 79

Nouveauté : l'accueil de loisirs « Le Petit Prince » et l'Espace Juniors ont ouvert leurs portes au 34[1] à l'automne 2026. Installées dans un site historique, l'ancien collège Viète entièrement rénové, ces deux structures bénéficient d'un cadre privilégié et d'équipements adaptés à leurs besoins. La présence de l'École intercommunale de musique ouvre également de belles perspectives de passerelles entre les pratiques et les générations.

Campagne de recrutement des animateurs

Les accueils de loisirs recrutent des animateurs Bafa ou équivalent, stagiaire Bafa et non diplômé(e)s à chaque période de vacances et de mercredis.
Attiré(e) par le métier d'animateur ? N'hésite pas à venir rejoindre nos équipes !
Pour postuler rien de plus simple… envoie ton CV et ta lettre de motivation au service enfance jeunesse à jeunesse@fontenayvendee.fr
En 2027, possibilité d'obtenir des aides de financement pour le Bafa de 250 à 300 €.
Plus de renseignements sur https://www.fontenayvendee.fr/des-aides-pour-passer-le-bafa/ou au 02 51 50 31 79.



Zoom sur les activités pré-ados

À chaque période de vacances scolaires, deux accueils de loisirs proposent des activités pour les pré-ados :
- Le club pré-ados du 1000 Pattes à Foussais-Payré (11-15 ans)
Plus d'informations au 02 51 51 49 06 / mairie.ej.foussais-payre@orange.fr
- L'espace Juniors au 34 à Fontenay-le-Comte (11-13 ans)
Plus d'informations au 07 87 72 94 52 / alsh.espacejuniors@fontenayvendee.fr
Exemples d'activités organisées en 2026 : activités créatives et artistiques, Escape game, tournois de jeux vidéo, ateliers mangas, veillées festives,… Sorties : Patinoire, bowling, laser Game, escape game ; piscine ; karting ; initiation au volley-ball, karaté, BMX, etc…

[1] 34 rue Rabelais à Fontenay-le-Comte. L'accueil de loisirs de Graine de Soleil a été délocalisé dans ce nouveau site.

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

La prévention routière, une action au service des enfants du territoire

La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée œuvre en faveur de la sécurité des jeunes grâce à son service de prévention routière, animé par deux éducateurs spécialisés, Matthieu et Jean-Philippe. Tout au long de l'année, ils interviennent auprès des élèves du territoire du CP au CM2 pour leur apprendre les règles essentielles de circulation et les bonnes pratiques à vélo, au travers d'ateliers théoriques et pratiques.

Pour les élèves de cycle 3, des sorties en conditions réelles sont organisées afin de développer leur autonomie et leur capacité à se déplacer en toute sécurité sur l'espace public. Les éducateurs accompagnent également les collégiens de 5e dans la préparation de l'ASSR1 (Attestation scolaire de sécurité routière) et les sensibilisent à l'utilisation responsable du scooter et de la trottinette électrique.

Cette action est également menée auprès de deux IME du territoire, permettant à tous les jeunes de bénéficier d'un apprentissage adapté. À travers ces interventions, la Communauté de communes contribue à former des usagers responsables, autonomes et conscients des enjeux de sécurité routière. Un apprentissage essentiel pour bien circuler aujourd'hui et devenir les citoyens responsables de demain.

PETITE ENFANCE

Depuis janvier 2026, le Lieu Accueil Enfants-Parents (LAEP) et le Relais Petite Enfance Itinérant (RPEI) sont réunis au sein d'un même service Petite Enfance, avec une ambition commune : **accompagner les familles, les jeunes enfants et les professionnels qui les entourent, en favorisant les échanges, l'écoute et le soutien.**

Le LAEP a pour mission principale de soutenir les familles, les parents dans les différentes étapes de développement de leur enfant (âgé de 0 à 4 ans). La présence des accueillantes professionnelles offre un espace d'écoute et d'échanges, en toute sécurité et confidentialité.

Le RPEI accompagne les assistants maternels dans leurs pratiques professionnelles, soutient les parents dans leurs démarches liées aux modes d'accueil et propose aux enfants des temps d'éveil riches en découvertes.

Ensemble, ces deux services partagent une même mission : **favoriser le bien-être, la sécurité et l'éveil des tout-petits**, en leur proposant des expériences de découverte, de socialisation, d'ouverture à la culture et à la nature, tout en respectant leurs besoins et leur rythme.

Le service Petite Enfance œuvre pour la santé culturelle des tout-petits, de leurs parents et des assistantes maternelles qui les accompagnent. Différents temps sont ainsi proposés :

> La découverte de l'univers musical avec les professeurs de musique de l'École intercommunale de Musique – le 34 ;
> Des matinées contées avec l'intervention d'une conteuse professionnelle ;

> Et d'autres projets vont être proposés.

Pour clôturer l'année, les équipes programment un temps de rassemblement autour d'un théâtre d'objets et d'ombres.

HABITAT

Aides pour rénover votre logement
Vous souhaitez améliorer les performances énergétiques de votre logement ?
Isolation des combles ou des murs, remplacement des fenêtres, changement du système de chauffage…
Vous souhaitez adapter votre logement pour rester à la maison le plus longtemps ?
Adaptation de votre baignoire en douche, monte escaliers….
Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour vos travaux.
Un conseiller spécialisé peut vous aider gratuitement à étudier votre projet et à vous orienter vers les aides adaptées.

Nouveauté : mallette Habitat, testez votre logement !

Empruntez gratuitement notre mallette habitat et découvrez les points faibles de votre logement : température, humidité, ventilation, déperditions de chaleur…

Des outils simples pour mieux comprendre votre logement et savoir par où commencer.
Prêt gratuit auprès du Guichet de l'Habitat.

Pour plus d'informations, contactez la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée au 02 28 13 07 07 ou rendez-vous sur fontenayvendee.fr, rubrique Vie quotidienne → Habitat → Rénovation de l'habitat.

MOBILITÉ

Transports en commun
Des solutions de transport en commun au quotidien à destination de La Roche-sur-Yon, Niort et La Rochelle pour éviter les embouteillages et les difficultés de stationnement :
Ligne 15 - Fontenay-le-Comte - La Roche-sur-Yon en 55 minutes par la ligne express avec une correspondance possible avec le TER pour Nantes et en 1 h 20 par Mouzeuil-Saint-Martin et Luçon ;
Ligne 520 - Fontenay-le-Comte – La Roche-sur-Yon en 1 h par Petosse et Pouillé ;
Ligne 16 - Fontenay-le-Comte – Niort en 45 minutes par Saint Martin de Fraigneau
Ligne 17 - Fontenay-le-Comte – La Rochelle en 1 h 10 par Les Velluire-sur-Vendée
Horaires et tarifs sur https://aleop.paysdelaloire.fr/

Vélo location longue durée
Depuis juillet 2025, le service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) est disponible sur le territoire !
Une solution pratique, économique et écologique pour adopter le vélo dans vos déplacements du quotidien : trajets domicile-travail, courses, accès aux commerces, aux services et aux équipements…

Qui peut en profiter ?

Le service est ouvert :

- Aux particuliers majeurs et aux jeunes de plus de 15 ans, sous certaines conditions ;
- Aux entreprises du territoire ;

Des tarifs adaptés à vos besoins

Les tarifs comprennent les frais de maintenance préventive des vélos :

Type de vélo	3 mois	6 mois	12 mois	Caution
VAE classique	115 €	180 €	300 €	1 000 €
VAE spécial (cargo, longtail)	230 €	360 €	600 €	2 000 €

Prêt à passer à l'électrique ?

Pour connaître les conditions de réservation et de location, contactez-nous au **02 49 62 56 79** ou rendez-vous sur notre site internet :
https://www.fontenayvendee.fr/location-de-velo-longue-duree/

Une offre complémentaire de vélos reconditionnés est également proposée à tarif solidaire, pour faciliter l'accès à la mobilité du plus grand nombre. Sur prescription du **Conseil mobilité solidaire du Département** ou de la **Mission Locale**, il est possible de bénéficier d'un vélo reconditionné pour seulement **10 à 20 € par mois**, afin de favoriser l'autonomie et de lever les freins à la mobilité.

Transport solidaire

Soutenu par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée et les communes participantes, piloté par l'Oddas, le transport solidaire s'adresse aux habitants ne pouvant pas conduire ou ne disposant pas de moyen de transport.

Grâce à un réseau de conducteurs bénévoles, il facilite les déplacements occasionnels du quotidien : rendez-vous médicaux non pris en charge par l'Assurance maladie, démarches administratives, visites, loisirs ou courses de proximité.

Les modalités pratiques :

- Service proposé du lundi au samedi, sur le territoire du Pays de Fontenay-Vendée.
- Tarif : 6 € pour les 10 premiers kilomètres, puis 0,60 € par kilomètre supplémentaire.
- Réservation au minimum 3 jours à l'avance, selon les disponibilités des conducteurs bénévoles.
- Inscription auprès de l'Oddas ou de sa mairie, avec adhésion à l'Oddas et signature de la charte et du règlement du dispositif.

Ce service solidaire vient compléter les solutions de transport existantes, sans se substituer aux taxis, transports sanitaires ou déplacements pris en charge par l'Assurance maladie.

ENVIRONNEMENT

Action contre la divagation et l'abandon des animaux sur le territoire (Fourrière animale)

La Communauté de communes a confié à la société Le Hameau Canin, la prise en charge des chiens errants ou en divagation ; du ramassage des chats et chiens morts sur la voie publique ; des campagnes de stérilisation des chats errants.

Que deviennent les animaux après le passage en fourrière ?
L'hébergement, l'entretien et la pension sont assurés pendant 8 jours ouvrés. Lorsque l'identification n'est pas possible et/ou que personne ne vient les réclamer, les chiens sont alors confiés à l'un des cinq refuges suivants (selon la place disponible) :
- Association Galia à Fontenay-le-Comte : www.association-galia.fr
- SPA de la Roche-sur-Yon www.la-spa.fr/la-roche-sur-yon
- SPA de Château d'Olonne https://www.la-spa.fr/chateau-dolonne
- L'Arche de Noé à Challans : https://fr-fr.facebook.com/groups/137747662984981/?fref=mentions
- Association Nala à Bournezeau www.nosamislesanimaux.com

Pour les chats errants, la Communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée a fait le choix d'une gestion du chat libre. Il s'agit de mettre en place des campagnes de stérilisation (action de régulation d'une population) qui peuvent être assurées à la demande des communes auprès de notre prestataire.

Que faire si vous avez perdu votre animal ou si vous trouvez un animal en divagation ?
Si vous rencontrez un chien ou un chat manifestement perdu, ne tentez pas de l'attraper vous-même. Vous devez contacter la mairie car il appartient au maire et aux personnes habilitées de contacter le service de la fourrière.
Si vous avez perdu votre animal, vous pouvez contacter directement :
- Le Hameau Canin, Chemin de la Colinerie – 85400 Luçon - 06 40 07 74 64
Le Hameau Canin dispose d'une page Facebook et met en ligne les photos des animaux qui sont recueillis.
Liens utiles pour déposer une annonce et rechercher son chien ou chat perdu :
- http://www.chat-perdu.org/
- http://www.chien-perdu.org/

- Association Galia - Refuge au 02 51 51 48 74 (laisser sonner longtemps) / assogalia85@gmail.com et sur www.association-galia.fr - Chemin des Perchées (ancienne déchetterie route de Niort) 85200 Fontenay-le-Comte

- Si vous souhaitez adopter un animal, contactez l'association Galia www.association-galia.fr/contact/

ASSAINISSEMENT

STOP aux déchets dans le réseau d'assainissement
Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle ! Les dysfonctionnements présents sur les réseaux et dans les stations d'épuration entrainent des dépenses supplémentaires qui sont répercutées sur vos factures assainissement.
Il est important de jeter les lingettes, protections hygiéniques et couches dans votre poubelle.

Les huiles et produits encrassants doivent quant à eux être évacués à la déchetterie. Ces déchets bouchent les canalisations et les eaux usées pourraient alors remonter dans les habitations.
Les médicaments doivent être rapportés à la pharmacie et les désherbants déposés en déchetterie. En effet, leurs molécules, qui restent dans l'eau, contribuent à une pollution directe du milieu naturel.

Séparer les eaux pluviales des eaux usées
Les eaux pluviales provoquent une surcharge hydraulique dans le réseau des eaux usées et à la station d'épuration entrainant un surcoût lié aux consommations électriques.
Les eaux de pluie doivent être gérées à la parcelle. Si les conditions le permettent, elles doivent être récupérées et/ou infiltrées sur le domaine privé (cuve de récupération, puits d'infiltration, drains…).

Enfin, pensez à ne pas vous débarrasser des mégots de cigarettes sur les voies publiques ou dans les grilles avaloirs qui sont directement raccordées aux ruisseaux, rivières et mers…
Pour tout renseignement, contactez le service Assainissement au 02 28 13 04 50.

TOURISME

Notre rando coup de cœur
Et si vous preniez le temps de redécouvrir les trésors qui vous entourent ? Laissez-vous tenter par **notre rando coup de cœur du moment : Entre rails et rivière à Pissotte (6,2 km - niveau facile - départ parking de l'église).** Envie d'explorer davantage ? Retrouvez la carte avec tous les circuits de randonnées du territoire, en vente sur le site internet de l'Office de Tourisme.

Les Héroïks : des aventures à deux pas de chez vous !



À Fontenay-le-Comte, laissez vous porter par la balade sonore **« Tous des Héros »** ou relevez le défi du parcours d'orientation **« Les Balises du Temps »**. À Vouvant, remontez le temps pour **Sauver la tour Mélusine** grâce à un jeu avec réalité virtuelle. Trois expériences originales à vivre en famille ou entre amis pour redécouvrir votre territoire autrement !

Contactez-nous au 02 51 69 44 99 et découvrez toutes les aventures imaginées par l'Office de Tourisme Vendée Marais Poitevin sur **vendee-maraispoitevin.com**